

COMPTE-RENDU**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre, le Conseil municipal, dûment convoqué le deux septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. André MONDANGE, Maire.

Présent(e)s : Mmes et MM. André MONDANGE, Louis MERCIER, Delphine ALBUS, Thierry DARBON, Sandra DESVIGNES, Farid KIOUDJ, Véronique ROBERJOT (à partir de 19 h 15, au point n°02), Ken DOYAT, Virginie MONTALON-GHEBBANO, Patricia GEOFFRAY, Brigitte JURY (à partir de 19 h 15, au point n°2), Om Elkhir BEN MOHAMED, Fernand CARDOSO, Paola PORTOGALLO, Sébastien COURION, Rodolphe MAILLANT, Dominique FLACHER-LHERMET, Sylvie VAUZELAS-REVOLON, Isabelle ZAURIN.

Absent(e)s : Véronique ROBERJOT (au point n°1), Brigitte JURY (au point n°1), Séverine JUAN, Edith QUILLE DELABRE, Raba IGDERZENE, Didier GAUVENT, Angélique AZZOUG, Jean-Pierre GABET, Olga DAMIAN, Jean-Paul IMBLOT, Benjamin BISCARAS, Aïssa BIBI.

Pouvoirs : Séverine JUAN donne pouvoir à André MONDANGE, Angélique AZZOUG donne à Louis MERCIER, Edith QUILLE-DELABRE donne pouvoir à Delphine ALBUS, Olga DAMIAN donne pouvoir à Sébastien COURION, Jean-Paul IMBLOT donne pouvoir à Sylvie VAUZELAS-REVOLON, Benjamin BISCARAS donne pouvoir à Isabelle ZAURIN.

Ken DOYAT est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 02 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ Actes de gestion

M. Louis MERCIER présente les actes de gestion.

Actes de gestion accomplis par le Maire en vertu de la délibération du Conseil municipal du 11 juillet 2020.

Par délibération du Conseil Municipal n°2020-07-05 en date du 11 juillet 2020, Monsieur le Maire est autorisé à accomplir les actes de gestion courants définis aux articles L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la préparation, la passation, l'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Pour la période du 30 avril 2022 au 25 juillet 2022, Monsieur le Maire a signé les marchés et bons de commande suivants :

Date	SERVICE	FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT TTC
04/05/2022	BIBLIOTHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	127,04 €
04/05/2022	BIBLIOTHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	35,44 €
10/06/2022	BIBLIOTHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	93,50 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

14/06/2022	BIBLIOTHEQUE	ROURE BOULANGER	Alimentation animation 18/06 bibliothèque	25,50 €
16/06/2022	BIBLIOTHEQUE	PEROTIN	Livres - Bibliothèque	45,36 €
06/05/2022	COMITE DES FETES	FEUX D'ARTIFICE	Feux d'artifice 14/07/2022	9 000,00 €
06/05/2022	COMITE DES FETES	LIVE DIFFUSION	Animation fête de la musique 14/06/22	1 930,80 €
06/05/2022	COMITE DES FETES	LIVE DIFFUSION	Animation bal 14/07/2022	2 131,68 €
06/05/2022	COMITE DES FETES	A.C.M	Animation concert 14/07/22	1 200,00 €
10/05/2022	COMITE DES FETES	FLEURS & CLO	Bouquet cérémonie 08/05 +14/07 + 23/08 + 11/11	200,00 €
10/05/2022	COMITE DES FETES	LE BISTROT D'ARIELLE	Alimentation cérémonie 08/05	55,00 €
10/05/2022	COMITE DES FETES	SASSOULAS	Boissons cérémonie 08/05	35,00 €
10/05/2022	COMITE DES FETES	SARDA	Alimentation cérémonie 08/05	143,22 €
11/05/2022	COMITE DES FETES	DISTRIB SERVICE	3 médailles pour agents	135,00 €
23/05/2022	COMITE DES FETES	SWEET CYCLO JAZ	Animation 21 juin fête musique 2022	1 150,00 €
23/05/2022	COMITE DES FETES	SWEET CYCLO JAZ	Animation 8 décembre 2022	1 000,00 €
07/06/2022	COMITE DES FETES	APMV SAUVEGARDE	Repas artistes 21 juin fête musique 2022	140,00 €
14/06/2022	COMITE DES FETES	MURGIER	Boissons fête du personnel 17/06	340,49 €
14/06/2022	COMITE DES FETES	APMV SAUVEGARDE	Alimentation buffet fête du personnel 17/06	422,50 €
14/06/2022	COMITE DES FETES	SASSOULAS	Paniers garnis agents médaillés fête du personnel 17/06	200,00 €
24/06/2022	COMITE DES FETES	SARDA	Alimentation, fournitures diverses Fête du personnel 17/06 + Fête musique	231,34 €
29/06/2022	COMITE DES FETES	MURGIER	Boissons inauguration fresque 29/06	87,84 €
04/07/2022	COMITE DES FETES	SARDA	Alimentation inauguration fresque 29/06/22	286,07 €
19/07/2022	COMITE DES FETES	LE BISTROT D'ARIELLE	Alimentation cérémonie 14 juillet	50,00 €
19/07/2022	COMITE DES FETES	LE BISTROT D'ARIELLE	Repas des artistes 14 juillet	130,00 €
19/07/2022	COMITE DES FETES	SARDA	Alimentation cérémonie 14 juillet	74,51 €
25/07/2022	COMITE DES FETES	LES ENJOLIVEURS	Spectacle 08/12/2022	5 450,00 €
24/05/2022	CULTURE	SARDA	Alimentation vernissage La boutique	118,38 €
20/05/2022	Entretien bâtiment	COMODIS	Essuie-mains	1 228,32 €
14/06/2022	Entretien bâtiment	PRODIM	Produits d'entretien	2 172,79 €
07/07/2022	Entretien bâtiment	COMODIS	Tenues EPI agent de restauration	167,12 €
10/05/2022	GRANDS PROJETS	SIC INFRA	Etude géotechnique de conception - Ecole Maternelle Ayencins	2 424,00 €
11/05/2022	GRANDS PROJETS	SRC	Mission SPS Place Paul Morand	7 584,00 €
11/05/2022	GRANDS PROJETS	AM SECURITE	Sécurisation modif interphonie primaire Ollier + primaire Bayard	382,60 €
16/05/2022	GRANDS PROJETS	ISY CARRELAGE C	Carrelage 118 rue de la République - logement de secours	3 615,00 €
16/05/2022	GRANDS PROJETS	HYDROGEOTECHNIQ	Mission géotechnique pour Pergola Place Paul Morand	8 493,60 €
16/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public - Guigal capelli	394,65 €
18/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €
18/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	1 027,31 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	394,65 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	385,01 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	ARPENTEURS	Bornage + levé topo. Ecole Maternelle Ayencins	4 980,00 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	TE38	Maintenance éclairage public	394,65 €
19/05/2022	GRANDS PROJETS	ATELIER DE L'AR	Dépôt PC, dossier APD Travaux extension Ecole Maternelle Ayencins	46 005,60 €
20/05/2022	GRANDS PROJETS	EIFFAGE	Travaux aménagement Place Paul Morand - LOT 1 VRD	456 000,00 €
23/05/2022	GRANDS PROJETS	SOLS ALPES	Travaux aménagement Place Paul Morand - LOT 2 Revêtement	1 004 467,22 €
23/05/2022	GRANDS PROJETS	SERRURERIE MUNO	Travaux aménagement Place Paul Morand - LOT 5 Pergola	103 281,60 €
23/05/2022	GRANDS PROJETS	KARATAY ELEC	Tableau électrique forain marché Salle Dufeu	1 700,00 €
23/05/2022	GRANDS PROJETS	KARATAY ELEC	Rééquilibrage électrique forain marché Salle Dufeu	250,00 €
25/05/2022	GRANDS PROJETS	BELLE ENVIRONNE	Travaux aménagement Place Paul Morand - LOT 3 Fontainerie	377 807,40 €
25/05/2022	GRANDS PROJETS	LES JARDINS DE	Travaux aménagement Place Paul Morand - LOT 4 Espaces verts	117 688,68 €
30/05/2022	GRANDS PROJETS	ORANGE	Etude dépose et repose câbles aériens pour démolition école	2 201,98 €
09/06/2022	GRANDS PROJETS	INGEMETRIE	Maitrise œuvre complément travaux réhabilitation maternelle ollier	10 996,80 €
09/06/2022	GRANDS PROJETS	AD 3E CONSEIL	Maitrise œuvre travaux réhabilitation maternelle ollier	7 551,60 €
10/06/2022	GRANDS PROJETS	AD ARNAUD DEMOL	Désamiantage et déplombage SIB	25 388,00 €
10/06/2022	GRANDS PROJETS	AD ARNAUD DEMOL	Démolition et cloisonnage SIB	67 540,00 €
14/06/2022	GRANDS PROJETS	TECHNOMAN	AMO extension vidéoprotection	15 492,00 €
17/06/2022	GRANDS PROJETS	AOTEC	Etudes géologiques réhabilitation Maternelle Ayencins	2 964,00 €
27/06/2022	GRANDS PROJETS	SNEF CONNECT	Démontage caméras Place Paul Morand	678,60 €
28/06/2022	GRANDS PROJETS	ALPES CONTROLES	Contrôle construction gymnase Ollier	2 244,00 €
29/06/2022	GRANDS PROJETS	AURVING	MO Avenant 1 requalification place Paul Morand	2 640,00 €
29/06/2022	GRANDS PROJETS	AGENCE APS PAYS	MO Avenant 1 requalification place Paul Morand	4 613,38 €
06/07/2022	GRANDS PROJETS	SRC	Mission SPS rénovation maternelle ayencins	8 496,00 €
07/07/2022	GRANDS PROJETS	HAKAN KILINC	Reprise faux plafonds 2ème étage annexe ollier	3 065,58 €
20/07/2022	GRANDS PROJETS	ATELIER DE L'AR	MO Maternelle Ayencins	117 600,00 €
20/07/2022	GRANDS PROJETS	ABC ECO	MO Maternelle Ayencins	33 960,00 €
20/07/2022	GRANDS PROJETS	INGETEC'S	MO Maternelle Ayencins	40 560,00 €
20/07/2022	GRANDS PROJETS	COGEPI	MO Maternelle Ayencins	27 000,00 €
04/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie protège documents+portes mines	74,29 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

04/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MAISON ELGARNI	Alimentation élections 12/06	22,50 €
04/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MAISON ELGARNI	Alimentation 06/05/22 mairie	15,00 €
10/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MURGIER	36 Bouteilles de vin - cérémonie	206,88 €
11/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	4S RECEPTION	Plateaux repas élection 12 et 19/06	1 000,00 €
11/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	AMAZON BUSINESS	4 housses protection téléphone	39,00 €
16/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	ARDISCOL	Percolateur	113,40 €
16/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	BESSET Funéraires	Reprise de concessions et exhumations	14 926,93 €
16/05/2022	MAIRIE ADM GENERALE	BESSET Funéraires	2 Plaques pour ossuaire nouveau cimetière	1 213,00 €
01/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie Chemises pastel	35,04 €
01/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie correcteurs	86,28 €
01/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie 6 cartons de ramettes A4	156,60 €
02/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	FABREGUE	3 blocs de 25 titres de concessions pour cimetière	78,05 €
09/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LE BISTROT D'ARIELLE	Alimentation CM 02/06/22	20,00 €
09/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	SARDA	Alimentation CM du 02/06 + divers Mairie	212,23 €
13/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MISTER RAYONNAGE	Rayonnage archives mairie	2 585,56 €
14/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie 90 stylos bille	20,22 €
14/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	M3S	Reproduction clé pour cave MAIRIE	17,70 €
14/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	PONCIN DANIEL	Alimentation élections 19/06	22,50 €
14/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LA FABRIK pizza	Alimentation élections 12 et 19/06	120,00 €
15/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MAISON ELGARNI	Alimentation Réunion 17/06/22 Mairie	10,00 €
15/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	PATISSERIE GUIER	Alimentations Inaugurations Fresque 29/06/22	124,00 €
15/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LA FABRIK pizza	Alimentation, Elections 19/06/22	20,00 €
16/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	INTERSPORT	Cadeau stagiaire	50,00 €
16/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie - classeur + pochettes	34,34 €
16/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	AMAZON BUSINESS	Brumisateur pour fête du personnel 17/06	74,60 €
17/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	SARDA	Alimentation fête du personnel 17/06 +mairie+ élections 18/06	157,23 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

17/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	SARDA	Alimentation + divers mairie	81,69 €
20/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	IMPRIMERIE NATI	100 exemplaires attestations d'accueil	106,80 €
27/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	121,55 €
27/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives - Mairie	210,59 €
27/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	LACOSTE	Fournitures administratives ramette papier - Mairie	182,70 €
27/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	AMAZON BUSINESS	Ordinateur portable Mairie	1 079,00 €
29/06/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MAISON ELGARNI	10 Croissants réunion publique sécurité J. Moulin	9,00 €
05/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	FLEURS & CLO	Fleurs départ Directrice Ecole Maternelle Bayard	50,00 €
05/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	PATISSERIE GUIER	35 mini viennoiseries réception véhicule publicitaire	20,48 €
05/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	PAT & COCO	Bon cadeau départ Directrice Ecole Maternelle Bayard	50,00 €
05/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	GTS	Panneau parking	306,00 €
07/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	APS SOLUTIONS	Configuration switch pour installation fibre	330,00 €
20/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	KILOUTOU	Location burineur cassage dalle Gymnase Ollier	239,76 €
21/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	MEDIAPART	Renouvellement abonnement Médiapart période 2022-2023	153,15 €
22/07/2022	MAIRIE ADM GENERALE	SYBORD	Maintenance standards et téléphones 2022 à 2025	3 960,00 €
24/05/2022	Maternelle Ayencins	MESURES ET CONT	Diagnostic Amiante Ecole Maternelle Ayencins	1 584,00 €
18/05/2022	Maternelle Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	75,13 €
23/05/2022	Maternelle Bayard	WESCO	12 vélo-tricycle-draisienne Ecole maternelle Bayard	1 991,58 €
23/05/2022	Maternelle Bayard	ASCO & CELDA	Vélo-tricycle-draisienne Ecole Maternelle Bayard	926,00 €
13/06/2022	Maternelle Bayard	TRIDOME ORION	Cabane pour la cour maternelle Bayard	1 408,00 €
17/06/2022	Maternelle Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	224,98 €
23/06/2022	Maternelle Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	154,03 €
05/07/2022	Maternelle Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	169,22 €
07/07/2022	Maternelle Bayard	AM SECURITE	Réparation interphonie Ecole Maternelle BAYARD	186,56 €
19/07/2022	Maternelle Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Bayard	163,07 €
18/05/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	285,25 €
20/05/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	49,70 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

20/05/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	624,67 €
20/05/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	334,80 €
20/05/2022	Maternelle Ollier	NATHAN	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	83,00 €
23/05/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	464,14 €
08/06/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	141,34 €
08/06/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	205,81 €
10/06/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	210,73 €
19/07/2022	Maternelle Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	114,66 €
21/07/2022	Maternelle Ollier	ACCES EDITIONS	Fournitures scolaires - Ecole Maternelle Ollier	204,00 €
04/05/2022	multi	DARTY SALAISE	Lave-linge Primaire Ollier + Sèche-linge Maternelle Ollier	749,98 €
27/06/2022	multi	PRODIM	Aspirateur maternelle Ollier+ Chariot de lavage Resto scolaire Ollier + chariot poubelle salle Dufeu	733,24 €
11/05/2022	POLICE MUNICIPALE	MPFPT	Formation entrainement armes pour 2 agents PM	160,00 €
07/06/2022	POLICE MUNICIPALE	MPFPT	Formation entrainement revolver PM	96,00 €
05/07/2022	POLICE MUNICIPALE	HITEC DIS	Réparation caméra piéton - PM	246,00 €
04/05/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	38,54 €
11/05/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	66,70 €
11/05/2022	Primaire Bayard	AM SECURITE	Sirène intérieure Ecole Primaire Bayard	262,14 €
12/05/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE PASSE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	205,30 €
18/05/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	557,69 €
17/06/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	520,62 €
23/06/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	587,86 €
23/06/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE LAÏQUE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	335,64 €
27/06/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE LAÏQUE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	113,03 €
27/06/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE LAÏQUE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	335,64 €
27/06/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE LAÏQUE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	301,42 €
29/06/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	281,89 €
05/07/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	553,20 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

06/07/2022	Primaire Bayard	LIBRAIRIE LAÏQUE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	97,96 €
21/07/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	8,16 €
21/07/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	858,89 €
22/07/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	18,58 €
22/07/2022	Primaire Bayard	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	863,35 €
13/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	30,34 €
18/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	181,27 €
19/05/2022	Primaire Ollier	CE2M	Néons Led Ecole Primaire Ollier	822,00 €
20/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	309,28 €
23/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	526,80 €
23/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	521,70 €
23/05/2022	Primaire Ollier	EDITIONS SEDRAP	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	263,00 €
25/05/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	140,08 €
02/06/2022	Primaire Ollier	EDITIONS SEDRAP	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	112,00 €
02/06/2022	Primaire Ollier	UGAP	Mobiliers classe primaire Ollier	4 829,93 €
02/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	675,55 €
10/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	230,24 €
10/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	160,56 €
10/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	19,14 €
16/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	653,53 €
16/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	177,91 €
17/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole primaire ollier	575,11 €
17/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole primaire ollier	558,64 €
17/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Bayard	560,27 €
17/06/2022	Primaire Ollier	ACS	panneaux évacuation extincteur et plan ANNEXE OLLIER	1 720,25 €
20/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire ollier	212,86 €
20/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	409,50 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

20/06/2022	Primaire Ollier	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	94,34 €
23/06/2022	Primaire Ollier	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	165,50 €
27/06/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	43,98 €
04/07/2022	Primaire Ollier	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	147,70 €
05/07/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	413,24 €
19/07/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	369,19 €
19/07/2022	Primaire Ollier	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	599,24 €
19/07/2022	Primaire Ollier	SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	275,00 €
20/07/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	518,03 €
21/07/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	584,69 €
21/07/2022	Primaire Ollier	LACOSTE	Fournitures scolaires - Ecole Primaire Ollier	669,58 €
08/07/2022	Restauration scolaire Ollier	SARDA	Serviettes jetables Resto Scolaire Ollier	19,90 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	CHEMIN DE FER	Activité : sortie 13/07 train de l'Ardèche été - SEJ	378,00 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	UCOL ROUSSILLON	Séjour : 3 camps Chambon/Lignon 3/11 ans juillet août - SEJ	2 780,00 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	SOCIETE DES SAI	Séjour : 2 camps 18-29/07 - SEJ	2 342,48 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	LIGUE DE L'EN	Séjour : 3 camps colo apprenante 6/11 ans juillet août - SEJ	10 500,00 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	CAMPING ESCALE	Séjour : Grand Bornand 22 au 26/08 - SEJ	470,40 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	CAMPING LOU VIN	Séjour : Via Rhona hébergement étape 1 du 01-05/08 - SEJ	143,48 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	AQUADIS LOISIRS	Séjour : Via Rhona hébergement étape 2 01-05/08 - SEJ	125,53 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	CAMPING CRIN BL	Séjour : Via Rhona hébergement étape 3 01-05/08 - SEJ	120,98 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	K.A.LAFAYETTE C	Activité : Atelier coiffure projet Quinzaine de la parentalité -SEJ	190,00 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	LE PAL	Activité : entrées sortie journée zoo 22/05 -SEJ	1 191,50 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	FINAND FAURE	Transport : sortie journée zoo 22/05 - SEJ	3 000,00 €
16/05/2022	SEJ - Action, animation	CITE GROOVE	Activité : initiation Hip-Hop -SEJ	1 100,00 €
18/05/2022	SEJ - Action, animation	LES ACROBOIS	Activité : sortie accrobranche du 28/07 - SEJ	209,00 €
18/05/2022	SEJ - Action, animation	ECURIE CITADELL	Activité : poney (3-11 ans) 19 et 27/07 - SEJ	500,00 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

25/05/2022	SEJ - Action, animation	LIVE DIFFUSION	Intervenant : sonorisation + éclairage fête du service le 03/06 -SEJ	1 114,80 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	SAFARI PEAUGRES	Activité : SE (3-12 ans) sortie zoo Peaugres du 11/08 août -SEJ	850,50 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	FRANCOIS Remy	Activité : SE (3-5 ans) intervenant nature atelier 5 sens août -SEJ	180,00 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	ALTI'FIL	Activité : SE (3-12 ans) trampoline dans les arbres journée du 25/08 août -SEJ	705,00 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	AU PARADIS DES	Activité : SE (3-12 ans) structure gonflable + kart à pédale 29/08 -SEJ	540,00 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	FINAND FAURE	Transport : sortie été -SEJ	3 000,00 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	PISCINE BOURG A	Activité : SE+SJ entrée piscine été -SEJ	500,00 €
25/05/2022	SEJ - Action, animation	ALT'E SENSATION	Activité : SE (9-12 ans) activité Quad camp Chambon du 23 au 26 aout -SEJ	242,50 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	ADLOC SALAISE	Location de véhicule camp viva via Rhona 01/08 au 05/08 -SEJ	455,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	AQUALONE	Activité : entrée piscine juillet août - SEJ	600,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	PARC OASIS AVEN	Activité : entrée accrobranche été -SEJ	264,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	BASE DE LOISIRS	Activité : cours de rafting juillet -SEJ	816,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	LA FABRIK pizza	Alimentation : soirée parentalité jeunesse -SEJ	400,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	BATTLE OF COLOR	Activité : Intervention battle of colors 29 juin -SEJ	662,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	PROFESSIONS SPO	Activité : mini stage skate board 9/11 ans aout -SEJ	514,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	ECURIE CITADELL	Activité : stage équitation 12-13-19-20/07 -SEJ	1 080,00 €
23/06/2022	SEJ - Action, animation	INTUITIVE TRACE	Matériel : location VTT camp viva via Rhône du 01 au 05/ -SEJ	725,00 €
28/06/2022	SEJ - Action, animation	ARLES OFFICE MU	Activité : entrée visite monument 3 camps du 11 au 29/07 -SEJ	160,00 €
28/06/2022	SEJ - Action, animation	PARCOURS AVENTU	Activité : accrobranche camp Chambon 5-8 ans 09 au 11/08 -SEJ	204,00 €
28/06/2022	SEJ - Action, animation	SOCIETE DES SAI	Séjour : camp itinérant viva via Rhona 1 nuitée étape 4 été - SEJ	151,98 €
29/06/2022	SEJ - Action, animation	ESPACE NORDIQUE	Activité : dévalkart 03/08 - SEJ	72,90 €
05/07/2022	SEJ - Action, animation	LE GRAND BORNAN	Pass festival arts de rue 22 au 26/08 - SEJ	294,00 €
06/07/2022	SEJ - Action, animation	WARM PARK	Activité : téléski août - SEJ	243,00 €
08/07/2022	SEJ - Action, animation	YOGA SO	Initiation yoga quinzaine parentalité - SEJ	200,00 €
20/07/2022	SEJ - Action, animation	CLAIRIDIS LECLE	Location minibus Autrans - SEJ	130,00 €
16/05/2022	SEJ - Divers	LDLC	Téléphones SEJ	329,83 €
16/05/2022	SEJ - Divers	FAITES LA FETE	Matériel d'activité - SEJ	400,00 €
18/05/2022	SEJ - Divers	PHARM BAGEARD	Matériel pharmacie - SEJ	300,00 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

25/05/2022	SEJ - Divers	GTS	20 Gilets jaunes floqués SEJ	261,36 €
25/05/2022	SEJ - Divers	FAITES LA FETE	Matériel : divers projets -SEJ	500,00 €
07/06/2022	SEJ - Divers	TRIDOME ORION	Matériel : cabane en bois Ollier -SEJ	760,00 €
10/06/2022	SEJ - Divers	AMAZON BUSINESS	Protection smartphones - SEJ	29,85 €
23/06/2022	SEJ - Divers	PEROTIN	Matériel : divers livres -SEJ	500,00 €
23/06/2022	SEJ - Divers	HOPTOYS	Matériel : inclusif charte CAF PV 2021-2022 -SEJ	400,00 €
28/06/2022	SEJ - Divers	INTERMARCHE CH2	Alimentation 3 camps du 11 au 29 juillet + camp août -SEJ	1 150,00 €
28/06/2022	SEJ - Divers	ELECTRIC CAMARG	Matériel : Location frigo 3 camps du 11 au 29/07 -SEJ	360,00 €
29/06/2022	SEJ - Divers	AUCHAN SAS O2C	Alimentation : camp via Rhona 01/08 - SEJ	100,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	INTER VINYCE	Alimentation séjour arts de rue 22 au 26/08 - SEJ	450,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	LES INCORRUPTIB	Matériel participation projet - SEJ	1 500,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	ASSOCIATION CLV	Matériel handicap (malle handicap) SEJ	1 350,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	U EXPRESS TARAS	Alimentation via la Rhona 02/08 - SEJ	100,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	INTERMARCHE ARL	Alimentation via la Rhona 03/08 - SEJ	100,00 €
05/07/2022	SEJ - Divers	PRINCE KEBAB	Alimentation kebab soirée cinéma - SEJ	200,00 €
06/07/2022	SEJ - Divers	HOPTOYS	Matériel inclusif - SEJ	39,00 €
06/07/2022	SEJ - Divers	KING JOUET	Matériel : jeux - SEJ	1 000,00 €
06/07/2022	SEJ - Divers	GALERIE 38	Matériel : divers - SEJ	1 000,00 €
08/07/2022	SEJ - Divers	AUTO'P GARAGE	FN-424-VR feu arrière - SEJ	229,28 €
20/07/2022	SEJ - Divers	SARDA	Alimentation diverses - SEJ	3 000 €
20/07/2022	SEJ - Divers	IKEA	Aménagement algéco Bayard périsco - SEJ	538,93 €
20/07/2022	SEJ - Divers	LES BULLES DE V	Livres projet mangas- SEJ	3 000 €
20/07/2022	SEJ - Divers	CLAIRIDIS LECLE	CAUTION - location minibus Autrans - SEJ	1 500,00 €
16/05/2022	SEJ - Sport	CASAL SPORT	Matériel sportif ETPAS - SEJ	1 000,00 €
06/05/2022	SERVICE COMMUNICATION	LIVE DIFFUSION	Animation marché	772,80 €
10/05/2022	SERVICE COMMUNICATION	AGENCEMENT VERO	Distribution chroniques avril 2022	800,00 €
08/06/2022	SERVICE COMMUNICATION	LA TOILE FILANT	Projections films	1 320,00 €
08/06/2022	SERVICE COMMUNICATION	GTS	Panneaux "interdit public" + "accès PMR uniquement"	156,00 €
23/06/2022	SERVICE COMMUNICATION	CINEMA AMPHI	Location projecteurs cinéma plein air	300,00 €
29/06/2022	SERVICE COMMUNICATION	AMAZON BUSINESS	2 tables mange debout pliantes - Sce Comm.	147,95 €
20/07/2022	SERVICE COMMUNICATION	SERI VIENNA	Panneau jardin aromatique - Sce Comm	48,00 €
05/07/2022	SERVICE ETAT CIVIL+ELECTIONS	FABREGUE	Livrets de famille + Etui	440,54 €
05/07/2022	SERVICE ETAT CIVIL+ELECTIONS	FABREGUE	Formulaires célébration de mariage + Etuis	52,21 €
23/06/2022	SERVICE FINANCE	BERGER LEVRAULT	Formation paramétrage e-magnus	1 050,00 €
23/06/2022	SPORT	DECATHLON SALAI	Carte cadeau récompense judo	150,00 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

23/06/2022	SPORT	DECATHLON PRO	Carte cadeau fête de la pêche	150,00 €
16/05/2022	ST - bâtiment	METRAL Lilian	Portillon coin détente extérieur ST	1 785,60 €
16/05/2022	ST - bâtiment	PIRES SILVA	Grillage, poteau pour coin détente extérieur ST	3 300,00 €
23/05/2022	ST - bâtiment	COLOR BAT	Revêtement sol palier étage Mairie	1 920,00 €
13/06/2022	ST - bâtiment	DESCOURS CABAUD	Mastic colle siphon mitigeur logement 118 rue République	105,90 €
13/06/2022	ST - bâtiment	DESCOURS CABAUD	Mastic colle trépan carrelage logement 118 rue république	126,73 €
17/06/2022	ST - bâtiment	DESCOURS CABAUD	Serrure extérieure porte WC Maternelle Ollier	69,01 €
17/06/2022	ST - bâtiment	DESCOURS CABAUD	reproduction clé bureau maire MAIRIE	28,80 €
23/06/2022	ST - bâtiment	ESPACS AUTOMATI	Remplacement motorisation dépôt Bernard Clavel	3 374,40 €
28/06/2022	ST - bâtiment	ERALPRO	Intervention alarme	249,00 €
07/07/2022	ST - bâtiment	AD ARNAUD DEMOL	Démolition salle Chalencon suite à effondrement	10 320,00 €
08/07/2022	ST - bâtiment	DESCOURS CABAUD	Mécanisme WC	426,48 €
11/05/2022	ST - cadre de vie	OXYANE	Nourriture chèvres parc St Prix	73,54 €
12/05/2022	ST - cadre de vie	L'EAU	Pièces détachées reprise arrosage automatique	492,97 €
13/05/2022	ST - cadre de vie	BERNARD MATERIE	Réparation souffleur	213,00 €
16/05/2022	ST - cadre de vie	DESCOURS CABAUD	Tenues EPI	96,84 €
18/05/2022	ST - cadre de vie	TE38	Maintenance éclairage public	1292,33 €
18/05/2022	ST - cadre de vie	TE38	Maintenance éclairage public	945,56 €
18/05/2022	ST - cadre de vie	TE38	Maintenance éclairage public	1031,94 €
19/05/2022	ST - cadre de vie	TE38	Maintenance éclairage public	300,08 €
19/05/2022	ST - cadre de vie	FOUSSIER LBA	Tenues EPI	495,00 €
19/05/2022	ST - cadre de vie	CHARVET LA MURE	1400 l Gazole non routier	2 016,00 €
19/05/2022	ST - cadre de vie	TE38	Maintenance éclairage public	322,44 €
19/05/2022	ST - cadre de vie	CE2M	Néons led ST	493,20 €
23/05/2022	ST - cadre de vie	SIGNAUX GIROD	Panneaux de signalisation	1112,66 €
08/06/2022	ST - cadre de vie	MERCERIE VEYRIE	Etiquetage vêtements de travail -ST	178,50 €
09/06/2022	ST - cadre de vie	UGAP	Fauteuil de bureau - ST	452,08 €
09/06/2022	ST - cadre de vie	GENEMAT 38	3 Sièges bureau - ST	1 392,00 €
10/06/2022	ST - cadre de vie	BERNARD MATERIE	Huile de chaine pour rotofil- ESPV ST	185,01 €
14/06/2022	ST - cadre de vie	AUTO ECOLE DE S	Formation permis C nouvelle présentation - pour A. Cheynet	515,67 €
14/06/2022	ST - cadre de vie	GIRODMEDIAS	Remplacement vitre cassée planimètre	190,75 €
23/06/2022	ST - cadre de vie	L'EAU	Raccord vanne électrovanne programmeur	471,94 €
23/06/2022	ST - cadre de vie	GONTEL	Godets pour jardinière centre	253,00 €
23/06/2022	ST - cadre de vie	DESCOURS CABAUD	Tenues EPI chaussure de sécurité agents ST	192,13 €
23/06/2022	ST - cadre de vie	DESCOURS CABAUD	Raccord plomberie 118République	54,14 €
07/07/2022	ST - cadre de vie	WURTH	Vis vrac et rangement ST	136,43 €
07/07/2022	ST - cadre de vie	SOGEMAT	Peinture logement secours 118 rue de la république	636,53 €
08/07/2022	ST - cadre de vie	CHARVET LA MURE	1300 l Gazole non routier	2 059,20 €

Compte-rendu – Conseil municipal du 8 septembre 2022

08/07/2022	ST - cadre de vie	TEREVA	Lave-mains mitigeur évier 118 rue de la république - Logement de secours	968,35 €
11/07/2022	ST - cadre de vie	DSR	Traçage parking Colonna Romano	870,00 €
21/07/2022	ST - cadre de vie	PROZON	30 Barrières de ville	4 427,64 €
13/06/2022	ST - matériel	PROZON	Barrière panneaux de chantier cône ST	4 828,87 €
13/06/2022	ST - matériel	EUROMASTER	Réparation pneu tondeuse	54,02 €
13/06/2022	ST - matériel	EUROMASTER	Réparation roue tondeuse ST	82,93 €
17/06/2022	ST - matériel	EUROMASTER	Réparation pneu tondeuse autoportée TORO ST	82,93 €
17/06/2022	ST - matériel	LOCA JEN	véhicule pub	428,40 €
23/06/2022	ST - matériel	BERNARD MATERIE	Réparation karcher véhicule ligier	74,02 €
23/06/2022	ST - matériel	PNEUS DISCOUNT	Pneus véhicule	144,00 €
30/06/2022	ST - matériel	AMAZON BUSINESS	Protection téléphones portables	67,64 €
30/06/2022	ST - matériel	LDLC	Smartphone DUGUA	137,09 €
30/06/2022	ST - matériel	AUBERT POIDS L.	Fournitures diverse + liquide de refroidissement	186,60 €
06/07/2022	ST - matériel	PROZON	Balise piéton	112,80 €
07/07/2022	ST - matériel	SOGEMAT	Polyane rue brune	77,30 €
07/07/2022	ST - matériel	MECA PASSION	603 DJH 38 réparation roue libre	180,00 €
08/07/2022	ST - matériel	AUTO'P GARAGE	CL-388-FD frein	192,00 €
08/07/2022	ST - matériel	M3S	Reproduction clé local produit	11,80 €
08/07/2022	ST - matériel	ACS	Extincteurs + maintenance	2 079,12 €
11/07/2022	ST - matériel	GEDIMAT	Ciment ST	50,70 €
20/07/2022	ST - matériel	MECA PASSION	DX-615-WG pneus	150,00 €
21/07/2022	ST - matériel	BERNARD MATERIE	Révision Kubota ET810KN	540,95 €
22/07/2022	ST - matériel	BERNARD MATERIE	Entretien débroussailleuse	211,06 €
			TOTAL GENERAL	2 720 027,66 €

Monsieur le Maire vous demande d'entériner les actes de gestion accomplis pour la période du 30 avril 2022 au 25 juillet 2022.

1. Demande de subvention exceptionnelle de l'association AKUETE

Mme Patricia GEOFFRAY présente le sujet.

L'association AKUETE sollicite une subvention exceptionnelle pour l'entretien de la bibliothèque d'Afagnan. En effet, en raison du climat, il est nécessaire de réaliser des travaux de peinture extérieure tous les cinq ans.

La bibliothèque a été construite en 2002 avec l'aide substantielle d'Akuete Nord, appuyée par les communes de Salaise sur Sanne, Roussillon, St Maurice l'Exil, le Péage de Roussillon ainsi que le Conseil général de l'Isère. Elle a été agrandie en 2007 avec la construction d'un étage financé par la Coopération Française au Togo.

Akuete Nord en assure le fonctionnement financier (versement des salaires de trois personnes, frais de fonctionnement, animations...). La bibliothèque est une structure primordiale pour Afagnan : accès de la population à tous types de livres et documents, animations, soutien à la scolarité pour les élèves.

Les travaux sont estimés à 2 200 euros.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 250 euros à l'association Akuete.

Résultat du vote :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 250 euros à l'association Akuete.

2. Adhésion au service de cartographie en ligne

M. Le Maire présente le sujet.

La commune du Péage de Roussillon a transféré la compétence « Eclairage public » à TE38 et bénéficie depuis, d'un accès à la cartographie en ligne sur CASSINI, pour signaler les pannes et suivre les interventions.

Ce service permet ainsi à la collectivité, sur son territoire de :

- Visualiser les réseaux relevant des compétences transférées à TE38 : distribution publique d'électricité, gaz, éventuellement éclairage public ;
- Soumettre des demandes d'intervention sur les réseaux d'éclairage public si elle en a transféré la compétence à TE38 ;
- Disposer d'un applicatif foncier permettant de visualiser des données relatives au cadastre ;
- Intégrer des données propres à son territoire (urbanisme, PLU, réseaux d'eau potable, assainissement, pluvial, couches libres...). Ces thèmes supplémentaires donnent lieu à facturation, et doivent être fournies dans le format décrit dans l'annexe à la convention.

Une convention entre TE38 et la collectivité formalise le service et en particulier les droits et les obligations de chaque signataire.

Cette convention, placée en annexe n° 1 est conclue pour une durée de six ans.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion au service de cartographie en ligne ;

- de s'engager, le cas échéant, à verser sa contribution à TE38 dès que les avis seront notifiés à la commune, et prend note que la somme versée ne donnera pas lieu à la récupération de la TVA.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise Maire à signer la convention d'adhésion au service de cartographie en ligne ;

- s'engage, le cas échéant, à verser sa contribution à TE38 dès que les avis seront notifiés à la commune, et prend note que la somme versée ne donnera pas lieu à la récupération de la TVA.

3. Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention d'objectifs et de financements avec la CAF de l'Isère pour l'aménagement ALSH Ollier 6-12 ans

M. Farid KIOUDJ présente le sujet.

Dans le cadre du projet d'aménagement ALSH Ollier 6-12 ans (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), la commune du Péage de Roussillon a obtenu une subvention de la CAF d'un montant de 26 302,00 euros pour le mobilier et le matériel.

Il convient ainsi de signer une convention avec la CAF qui définit et encadre les modalités de partenariat entre la CAF et le partenaire.

La convention, placée en annexe n°2, a pour objet de :

- prendre en compte les besoins des usagers,
- déterminer l'offre de service et les conditions de sa mise en œuvre,
- fixer les engagements réciproques entre les co-signataires

Il est ainsi proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer une convention d'objectifs et de financements avec la CAF de l'Isère pour l'aménagement ALSH Ollier 6-12 ans.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention d'objectifs et de financements avec la CAF de l'Isère pour l'aménagement ALSH Ollier 6-12 ans.

4. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de partenariat pour la mutualisation des formations en Gestes Techniques Professionnels en Intervention avec la Mairie de Vienne

M. Le Maire présente le sujet.

La ville de Vienne organise des formations au bénéfice de ses policiers municipaux, relatives aux gestes techniques professionnels en intervention (GTPI), animées par un moniteur en maniement des armes, également référent en GTPI. En effet, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ne propose pas ces formations.

Or les agents de la police municipale du Péage de Roussillon doivent bénéficier de ces formations. Il paraît donc opportun de mutualiser ces formations, afin notamment d'en limiter les frais, d'autant plus que la ville de Vienne est d'ores et déjà sollicitée par d'autres communes, afin de bénéficier des formations qu'elle organise.

Dans ce contexte, les villes de Vienne et du Péage de Roussillon sont en mesure d'établir un partenariat, par l'intermédiaire de la convention placée en annexe n°3, afin de mutualiser les formations aujourd'hui dispensées en interne au profit des agents municipaux de Vienne.

Il est proposé au Conseil municipal, d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat pour la mutualisation des formations en gestes techniques professionnels en intervention avec la ville de Vienne, placée en annexe à la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat pour la mutualisation des formations en gestes techniques professionnels en intervention avec la ville de Vienne, placée en annexe à la présente délibération.

5. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de partenariat avec Alpes Isère Habitat pour l'enlèvement des épaves et des véhicules laissés sans droit

Mme Véronique ROBERJOT présente le sujet.

L'action d'enlèvement des épaves et des véhicules laissés sans droit s'inscrit dans l'objectif de l'amélioration des conditions de vie des habitants et du renforcement de la gestion de proximité, objectif partagé par les bailleurs sociaux et les collectivités locales dans le cadre du contrat de ville.

Dans le cadre de leurs missions de gestion, les bailleurs assurent les actions d'information et de prévention à l'endroit de leurs locataires afin de les dissuader de laisser les véhicules sur les parties privées ouvertes au public ou fermées.

Compte tenu de l'importance du phénomène observé sur les espaces privés ouverts ou fermés,

Considérant que la commune du Péage de Roussillon a souscrit un contrat de fourrière automobile avec le garage Reda situé sur la commune de Chanas.

Il est proposé d'établir une convention de partenariat avec le bailleur social Alpes Isère Habitat.

La commune facturera les prestations au bailleur lorsqu'un enlèvement sera réellement effectué.

Pour l'année 2022, la prise en charge financière d'Alpes Isère Habitat ne pourra excéder 3 000 euros.

La convention placée en annexe n°4 prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2022.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec Alpes Isère Habitat pour l'enlèvement des épaves et des véhicules laissés sans droit.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec Alpes Isère Habitat pour l'enlèvement des épaves et des véhicules laissés sans droit.

6. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de subvention avec le département de l'Isère dans le cadre du dispositif « Coup de pouce jeunes Isère »

M. Farid KIOUDJ présente le sujet.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département de l'Isère a souhaité soutenir les projets des Isérois âgés de 11 à 25 ans par l'intermédiaire de l'opération « Coup de pouce Jeunes Isère » pour le projet « The Seven Live Tour », porté par les jeunes lauréats du dispositif.

Le Département a attribué à la collectivité une subvention d'un montant de 1 400 euros pour la réalisation du projet.

La subvention attribuée à la commune vise uniquement à contribuer au financement du projet, à l'exclusion des frais réguliers de la collectivité.

La convention placée en annexe n°5 prend effet à compter de sa signature.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de subvention avec le département de l'Isère dans le cadre du dispositif « Coup de pouce Jeunes Isère ».

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de subvention avec le département de l'Isère dans le cadre du dispositif « Coup de pouce Jeunes Isère ».

7. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

M. Louis MERCIER présente le sujet.

La Trésorerie du Roussillonnais transmet à la commune du Péage de Roussillon une liste de demandes d'admissions en non-valeur d'un montant total de 377,30 euros. Ces demandes sont liées aux services payants rendus par la commune.

Les différents motifs invoqués par la Trésorerie sont les suivants :

- « Surendettement et décision d'effacement de la dette »
- « Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ »

Il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur les sommes précitées, soit un montant total de 377,30 euros.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, admet en non-valeur les sommes précitées, soit un montant total de 377,30 euros.

8. Admission en non-valeur - Provisions pour créances douteuses

M. Louis MERCIER présente le sujet.

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution de provisions pour les créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation, visant la prise en charge au budget des créances irrécouvrables correspondants aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable en charge du recouvrement, et qui se traduira, au final, par une demande d'admission en non-valeur.

Aussi, en accord avec le comptable, il a été proposé au Conseil Municipal de constituer une telle provision au regard des montants des restes à recouvrer des années antérieures au 31/12/N pour 15 %, pour un montant de 5 192 € au BP 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal pour neutraliser l'impact des admissions en non-valeur sur le résultat 2022, de procéder à cette reprise de provision pour un montant de 377.30 €.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, procède à la reprise de provision pour un montant de 377.30 € afin de neutraliser l'impact des admissions en non-valeur sur le résultat 2022.

9. Reconstitution de la régie du Service Enfance Jeunesse

M. Farid KIOUDJ présente le sujet.

Durant le camp du 18 au 22 juillet 2022, l'équipe a dû pallier à des imprévus.

Il a fallu acheter des parasols, voile d'ombrage pour protéger les jeunes. L'ombrage n'était pas suffisant au vu des conditions météorologiques et des fortes chaleurs (114.97 €).

Il a été nécessaire de racheter le matériel de plage détérioré (33.50€).

Les animateurs ont utilisé la régie pour régler les dépenses. Mais ces achats sont sortis du champ des dépenses autorisées par celle-ci.

Afin de régulariser la situation, et pour reconstituer la régie, il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur la prise en charge par la commune de ces dépenses pour un total de 148.47 €.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre en charge les dépenses d'un montant de 148.47 euros afin de reconstituer la régie.

10. Décision modificative n°2 au budget primitif pour 2022

M. Louis MERCIER présente le sujet.

Lors du vote du Budget Primitif 2022, afin de répondre au principe de sincérité du budget, seules les dépenses connues au moment du vote, ont été inscrites.

D'autre part, le Conseil Municipal, n'était pas en mesure de connaître les modalités de l'exécution budgétaire de certains marchés publics.

Cette délibération a pour objet d'augmenter les crédits nécessaires à la réalisation de certains projets, et notamment les études pour la future médiathèque, la réalisation de la place Paul Morand, ainsi que la vidéo protection.

La liste complète des augmentations de crédit est inscrite dans le tableau en annexe n°6.

Il est proposé au Conseil municipal de :

Valider les augmentations de crédit et l'augmentation de recettes, inscrits dans le tableau en annexe n°6.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valider les augmentations de crédit et l'augmentation de recettes, inscrits dans le tableau annexé.

11. Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention d'objectifs et de financements entre la CAF de l'Isère et la commune du Péage de Roussillon dans le cadre de la mise en place de la délégation de service public crèche

M. Le Maire présente le sujet.

Dans le cadre de la mise en place de la Délégation de Service Public (DSP) crèche, mise en œuvre pour la sortie de la gestion directe de l'EAJE La Souris Verte par la CAF de l'Isère, il convient de

signer une convention qui définit et encadre les modalités de partenariat entre la CAF et le partenaire relative à son accompagnement juridique.

La convention, placée en annexe n°7, a pour objet de :

- fixer les engagements réciproques entre les co-signataires

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et de financements dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de service public crèche.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec la CAF de l'Isère, la convention d'objectifs et de financements dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de service public crèche.

12. Création du service public d'exploitation de la crèche « petite enfance »

M. Le Maire présente le sujet.

Il résulte des dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) comme de la jurisprudence du Conseil d'Etat (CE Sect., 6 janvier 1995, ville de Paris, req. n° 93428) que le conseil municipal est seul compétent pour créer ou supprimer un service public local, qu'il soit administratif, industriel ou commercial.

L'article 1411-4 du CGTC dispose également que les assemblées délibérantes des collectivités territoriales, se prononcent sur le principe de toute délégation de service public local, au vu d'un rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

La CAF de l'ISERE exploite la crèche « la Souris verte », située au square Ninon Vallin au Péage de Roussillon d'une capacité de 30 berceaux répartis en deux groupes et pouvant accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans (et jusqu'à six pour les enfants à besoins spécifiques) dans le cadre d'un bail emphytéotique signé avec la Commune du Péage de Roussillon le 8 février 1961 et prenant fin le 31 décembre 2059.

Ce bail emphytéotique n'a pas les caractéristiques d'une délégation de service public, ledit bail ayant pour seul objet de confier la construction et l'entretien de la structure à la CAF de l'ISERE.

A l'expiration du bail, il est convenu que la Commune récupère la pleine propriété des locaux et de sa gestion.

La CAF de l'Isère qui n'a plus vocation à gérer des établissements de la « petite enfance », souhaite transférer la gestion de l'activité, ainsi que celle du personnel.

La commune du Péage de Roussillon, souhaite aujourd'hui créer un service public pour la gestion de la structure d'accueil de l'enfance de la Crèche « la Souris Verte ».

Cette création est motivée par la volonté de la Commune de soumettre la gestion de cette structure aux principes du service public (égalité, continuité et mutabilité) et de proposer à ses habitants un service d'accueil dont elle définira les caractéristiques dans le rapport qui est joint à la présente délibération.

Cette création est également motivée par l'importance des retombées sociales qui en découlent. Dernière en date, le label crèche AVIP : A vocation d'insertion professionnelle.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal du Péage de Roussillon de décider d'instituer un service public communal d'accueil de la petite enfance dans les locaux de la crèche « la Souris Verte ».

Parallèlement, compte tenu notamment de la charge de personnel et financière que représente la gestion d'une telle structure, la Commune souhaite en confier la gestion à un tiers dans le cadre d'une concession de service public sous forme d'affermage, ce mode d'externalisation du service étant le plus pertinent compte tenu du rapport d'analyse des modes de gestion qui est également annexé à la présente délibération.

D'autre part, la commune va bénéficier d'un accompagnement financier de la part de la CAF, à travers notamment le « Bonus » politique de la ville, l'optimisation de la PSU, ainsi qu'une subvention d'équilibre.

Vu les articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le document ci-joint placé en annexe n°8 présentant les caractéristiques essentielles du service délégué,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- ***d'approuver le principe de la création d'un Service Public pour la gestion de la structure d'accueil de l'enfance de la Crèche « la Souris Verte » ;***
- ***d'approuver le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion de la structure d'accueil de l'enfance de la Crèche « la Souris Verte » selon les conditions fixées par le document présentant les caractéristiques essentielles du service délégué ;***
- ***d'inviter Monsieur le Maire à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales.***

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***approuve le principe de la création d'un Service Public pour la gestion de la structure d'accueil de l'enfance de la Crèche « la Souris Verte » ;***

- **approuve le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion de la structure d'accueil de l'enfance de la Crèche « la Souris Verte » selon les conditions fixées par le document présentant les caractéristiques essentielles du service délégué ;**
- **invite Monsieur le Maire à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales.**

13. Création de la commission de délégation de service public

M. Le Maire présente le sujet.

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

Les délégations de service public doivent être soumises à une procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes. La commission de délégation de service public doit intervenir à deux reprises : une première fois pour établir la liste des candidats admis à présenter une offre et une seconde fois pour analyser les offres et émettre un avis sur les suites de la procédure.

Conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, la commission de délégation de service public est composée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, par le maire ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires. Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent siéger également à la commission avec voix consultative.

Peuvent participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à un vote à main levée.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal :

- de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- nomme les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public :

NOMBRE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1	Edith QUILLE-DELABRE	Virginie GHEBBANO-MONTALON
2	Véronique ROBERJOT	Sandra DESVIGNES
3	Louis MERCIER	Brigitte JURY
4	Dominique FLACHER-LHERMET	Sébastien COURION
5	Isabelle ZAURIN	Benjamin BISCARAS

14. Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention de mandat d'étude avec la Société Publique Locale (SPL) Isère Aménagement en vue de la réalisation d'études pré opérationnelles à l'aménagement du quartier de la Montée de Louze

M. Thierry DARBON présente le sujet.

La commune du Péage de Roussillon a délibéré lors du Conseil municipal du 07 avril 2022 en faveur d'une entrée au capital de la SPL Isère Aménagement. L'entrée effective au capital au lieu au cours du mois de Septembre par la cession d'actions de la Commune de Vif à la Commune du Péage de Roussillon.

L'entrée au capital de la SPL permet à la Commune de missionner de gré à gré des contrats de prestations.

- **Définition de l'objet de la convention**

La commune souhaite maîtriser le secteur d'urbanisation future dit « la Montée de Louze ». De nombreux promoteurs s'intéressent à ces terrains. La commune souhaite la réalisation d'une opération d'aménagement publique qualitative. Il est envisagé de créer une Zone d'Aménagement Concerté pour encadrer le développement de ce secteur.

Le projet s'inscrit sur un périmètre d'environ 10ha avec des zonages 1AU et 2Au au PLU de la commune. L'OAP du PLU prévoit la réalisation d'environ 340 logements en 5 phases.

Avant l'entrée en phase opérationnelle, des études complémentaires doivent être menées pour élaborer plus précisément le projet urbain, prendre en compte les enjeux techniques et environnementaux, procéder aux acquisitions foncières, lancer la concertation préalable à la création de ZAC.

L'objet de la convention est de lancer un programme d'études pré-opérationnelles, en vue de confirmer les conditions de mise en œuvre opérationnelle d'un point de vue technique, administratif et financier de cette opération.

- **Modalités d'intervention de la SPL Isère Aménagement**

La SPL Isère Aménagement sera mandaté sans mise en concurrence préalable par la Ville en sa qualité d'actionnaire exerçant sur elle un contrôle analogue à celui mis en place pour ses propres services (mandat « in house »).

La SPL agira pour le compte de la commune et :

- Consultera les prestataires : la Ville sera associée obligatoirement avant chaque attribution de marché supérieur à 3 000 €HT
- Pilotera les études et animera l'équipe projet en lien avec le service urbanisme de la Ville

L'intervention est prévue pour une durée de 24 mois

Le coût prévisionnel des études pilotées par la SPL est évalué à 220 000 € HT soit 264 000 € TTC.

La rémunération de la SPL est fixée à 107 400 € HT, soit 128 880 € TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat d'études pré-opérationnels pour l'aménagement du quartier de la Montée de Louze joint en annexe n°9, après entrée effective au capital de la SPL.**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce mandat d'étude.**

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat d'études pré-opérationnels pour l'aménagement du quartier de la Montée de Louze joint en annexe n°9, après entrée effective au capital de la SPL.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce mandat d'étude.**

15. Demande de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Péage de Roussillon approuvé le 14 décembre 2017

M. Thierry DARBON présente le sujet.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les raisons pour lesquelles une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est rendue nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis.

Au titre des articles L.151-8 et suivants du Code de l'Urbanisme, cette modification concerne les points suivants :

- Corriger une erreur matérielle concernant l'intégration de la parcelle A284 dans une zone à urbaniser (à reclasser en zone U)
- Autoriser les clôtures jusqu'à 1,8 mètres de hauteur
- Modifier le périmètre du « linéaire commercial »
- Modifier les règles relatives au stationnement dans les zones UA et UB (ne plus imposer de places couvertes)
- Autoriser les annexes, extensions et piscines en zones Agricole et Naturelle (dans le respect des règles relatives aux périmètres de captage)
- Abaisser le coefficient de pleine terre dans la zone UA

Cette demande est justifiée par une volonté de voir aboutir certains projets sur la commune.

Considérant que cette modification n'entraîne pas :

- De majorer de 20 % ou de diminuer les possibilités de construction
- De réduire la surface de la zone à urbaniser

Considérant que cette modification n'entre pas dans le champ d'application de la procédure de révision, il est proposé au Conseil municipal de solliciter la Présidente de la Communauté de Communes EBER pour prescrire la modification simplifiée n°1 du PLU.

Résultat du vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la Présidente de la Communauté de Communes EBER pour prescrire la modification simplifiée n°1 du PLU.

Fin de la séance à 20 h 15.